

D 2025 04 17 039

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 17 Avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 11 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : O. GUICHARD, C. BIOLAY, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, M. GALLET, Y. DUMAS, J-O. RABOT, P. GUINOT, G. MASRARI, H. GRANGE, J. DAZIN, R. OTZENBERGER, L. JACQUEMET, M. GRENIER, M. FOURNIER, J-M. PALINIEWICZ, A. NEUSSER, J. DIZERENS, M. GIRIAT,

Absents excusés : M. CHALENDAR, V. KRYK, A. BOUSSER, Michèle GALLET

Absents : M. LAPTEVA, D. GANNE, C. TOWNSEND,

Procurations : Michèle GALLET à M. GALLET, A. BOUSSER à C. BIOLAY, V. KRYK à O. GUICHARD, M. CHALENDAR à H. GRANGE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A.SANCHEZ, directeur général adjoint, Élodie RABOT, assistante administrative

8. Ressources humaines – Création de deux accroissements temporaires d'activité

Pour le service enfance

Afin de palier à une organisation transitoire du travail pour l'entretien des locaux périscolaires de l'école Arc en ciel, la collectivité a besoin de recruter pour une courte période, un agent d'entretien en accroissement temporaire d'activité du 5 mai au 4 juillet 2025 sur un temps de travail de 13 heures hebdomadaires.

Pour le service des espaces verts

Les travaux d'entretien des espaces publics extérieurs, notamment les espaces verts, nécessitent de renforcer le service technique pour le printemps et l'été 2025.

Ainsi, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique à 35 h 00 hebdomadaire, en accroissement temporaire d'activité, du 1^{er} mai au 30 septembre 2025, et ce afin d'assurer le renfort du service des espaces verts et des autres services techniques.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **CRÉÉ** un poste d'adjoint technique à temps non complet, 13 heures hebdomadaires du 5 mai au 4 juillet 2025, en accroissement temporaire d'activité,
- **CRÉÉ** un poste d'adjoint technique à temps complet, 35 heures hebdomadaires du 1^{er} mai au 30 septembre 2025, en accroissement temporaire d'activité,
- **DIT** que cette dépense est inscrite au BP 2025.

Fait à Ornex, le 24 avril 2025

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD



Certifié exécutoire le : 25 avril 2025
Affiché le : 25 avril 2025

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.